


BERTOGNE & BASTOGNE

PLUS PROPRES

CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS

2024

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UNE NOTIFICATION
LORSQUE VOUS DEVEZ SORTIR VOS SACS POUBELLE, VOS CARTONS... ?

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION "BASTOGNE EN POCHE"

Download on the App Store

ANDROID APP ON Google play

J'♥ ma commune PROPRE



ÉDITORIAL

Toutes et tous concerné(e)s par la propreté de nos communes !

Depuis plusieurs années, Bastogne réduit **ses coûts en matière de déchets** en assurant elle-même les collectes à domicile des déchets organiques, résiduels et encombrants. Elle est d'ailleurs la seule Commune wallonne à **ne pas avoir augmenté sa taxe** déchets depuis 2012 !

Fin 2024, Bertogne et Bastogne ne feront qu'une ! Sans attendre la naissance de la nouvelle entité, nous avons décidé d'uniformiser nos collectes des déchets pour offrir encore **plus d'avantages** à tou(-te)s les citoyen(-ne)s.

L'un d'eux, et non des moindres, est **l'alignement de la taxe immondices des Bertognard(e)s sur celle de Bastogne**, une des plus basses de Wallonie (!), soit une **diminution moyenne de 25 %** par habitant !

La mise en commun de nos ressources permettra aussi de proposer **plus de possibilités** en matière de gestion des déchets et de propreté publique.

L'ensemble des habitant(e)s pourra, notamment, se rendre à Bertogne et à Bastogne pour évacuer ses déchets (trois recyparcs, 30 bulles à verre). La cellule des agents constatateurs rendra notre cadre de vie encore plus propre grâce au renforcement de ses effectifs.

Bertogne et Bastogne sont unies pour faire de nos villages et nos quartiers des endroits où il fait bon vivre.

Relevons ce défi ensemble ! En déposant nos déchets dans les poubelles publiques lors de nos balades notamment, mais aussi et surtout, en **respectant les règles de tri** (cf. p. 4-5) !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une **excellente année 2024**. Que celle-ci puisse voir les projets qui vous sont chers se concrétiser et vous apporte du bonheur, à vous et à vos proches.



Jean-Marc FRANCO
Bourgmestre de Bertogne



Benoît LUTGEN
Bourgmestre de Bastogne

Un projet, une question ou une remarque ? Nous sommes à votre disposition, sur rendez-vous.
JEAN-MARC **FRANCO** | 0474 86 01 51 • bourgmestre@bertogne.be
BENOÎT **LUTGEN** | 061 24 09 54 • bourgmestre@bastogne.be





Vos déchets ménagers

• TROIS SACS POUBELLE POUR TRIER VOS DÉCHETS •

LE SAC RÉSIDUEL (BLEU/GRIS)

Déposez-y la fraction résiduelle, c'est-à-dire les déchets qui ne sont ni compostables, ni recyclables, ni dangereux, ni inertes, ni encombrants.

Le papier aluminium, le cellophane, les emballages de café, le papier toilette, l'essuie-tout, les mouchoirs en papier, les cotons-tiges, l'ouate, les serviettes hygiéniques, les plaquettes de médicaments, les tubes de chips (ex : Pringles®), les pochons de compote et de Capri-Sun®, les vêtements souillés ou déchirés, les chaussures dépareillées, les pochettes de nourriture humide pour animaux, les **litières non dégradables** des animaux domestiques, les sacs d'aspirateur et les poussières, les cendres froides et le charbon de bois, les bougies chauffe-plat, les bris de verre, de miroir ou de vaisselle correctement emballés, les ampoules à incandescence **et les langes (adultes et enfants)**.

20 € le rouleau
(10 sacs de 60 l)

LE SAC BIODÉGRADABLE (VERT)

Déposez-y la fraction organique, c'est-à-dire les déchets compostables.

Les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas, les marcs et filtres de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs, de noix et de moules, les papiers et les cartons souillés, les petits déchets du jardin (fleurs fanées, résidus de potager...) et les **litières biodégradables** des animaux domestiques.

10 € le rouleau
(12 sacs de 20 l)

UN DOUTE CONCERNANT LE TRI D'UN EMBALLAGE ? RENDEZ-VOUS SUR
WWW.TRIONSMIEUX.BE

LE SAC PMC (BLEU TRANSPARENT)

Déposez-y les déchets "PMC", c'est-à -dire :

- les bouteilles, flacons, raviers, boîtes, pots, films, tubes, sacs et sachets **en plastique** (boissons, yaourts à boire, lessive/vaisselle liquide, raviers de champignons/fraises, barquettes de charcuterie/fromage/beurre, pots de yaourt/fleurs, films des multipacks de canettes/bouteilles/papier toilette, pots et tubes de crème/dentifrice/gel/shampoing, sachets de fromage râpé/légumes/chips...) ;
- les emballages **métalliques** (canettes, boîtes de conserve, aérosols pour produits alimentaires/cosmétiques, barquettes et raviers en aluminium, couvercles, bouchons et capsules (café, thé...) ;
- les **cartons à boissons** - tétrabrick (briques de soupe/purée de tomates/crème...).

3 € le rouleau
(20 sacs de 60 l)

Tous les sacs poubelle sont en vente à l'accueil de vos Administrations communales de Bertogne et de Bastogne, aux Carrefour Market (Porte de Trèves et rue de Marche, 149), au Colruyt (chaussée d'Houffalize, 22), à l'AD Delhaize (rue de Marche, 112), à la Supérette de Lily (Bourcy, 15), à la Q8 (chaussée d'Arlon, 4) et au Smatch (place du Commerce, 2 - bte 1).

** Les sacs sont également vendus à la pièce (uniquement à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Bastogne)*

• DE BONNES CONDITIONS D'UTILISATION •

LE SAC RÉSIDUEL
(BLEU/GRIS)

Veillez à :

- ne pas y déposer d'objets susceptibles de blesser les personnes chargées de la collecte ;
- emballer les bris de miroir, de vaisselle ou de verre ;
- ne pas dépasser le poids de 20 kilos (pour des raisons de manipulation).

Pour faciliter le travail des personnes en charge du ramassage de vos sacs, nous vous prions de veiller à ne pas surcharger leur contenu.

LE SAC BIODÉGRADABLE
(VERT)

Pour conserver au mieux votre sac biodégradable, il est préférable de/d' :

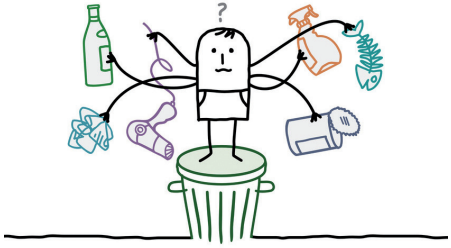
- ne pas le mettre en contact direct avec le sol ;
- ne pas l'exposer à de fortes températures ;
- laisser l'air circuler autour du sac ;
- limiter la durée de remplissage à maximum deux semaines ;
- ne pas y mettre des déchets de cuisine liquides ou trop chauds ;
- emballer les déchets organiques dans du papier journal ou dans des sachets de pain avant de les déposer dans le sac poubelle.

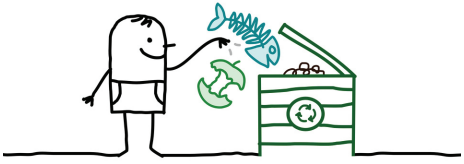
LE SAC PMC
(BLEU TRANSPARENT)

Veillez à :

- vider les emballages ;
- aplatir les bouteilles (dans la longueur) et remettre le bouchon avant de les jeter ;
- retirer les films des barquettes (le film et la barquette sont constitués de plastiques différents et suivent donc un procédé de recyclage différent. C'est la raison pour laquelle il faut les séparer avant de les jeter tous les deux dans le sac).

Pour éviter que les animaux ne déchirent les sacs poubelle que vous déposez en bord de voirie, n'hésitez pas à les placer dans un seau, un bac ou une poubelle (attention, ce conseil ne s'applique pas pour les sacs PMC).





Les déchets dangereux des ménages sont à déposer aux recyparcs (cf. pages 34-35) :

- *les emballages avec un bouchon de sécurité enfant (déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes...) ;*
- *les emballages de pesticides (insecticides, herbicides, anti-mousses, raticides...) ;*
- *les radiographies, les piles, les batteries et les accus ;*
- *les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :*



• UN RAMASSAGE EFFICACE •

Vos sacs bleus ou gris (fraction résiduelle) et biodégradables (fraction organique) sont collectés par les services communaux chaque semaine et vos sacs PMC, par IDELUX toutes les deux semaines. Cinq zones de collecte sont organisées pour l'ensemble des communes de Bertogne et de Bastogne. **Pour être enlevés, les sacs poubelle doivent être déposés en bord de voirie (de manière visible, devant votre habitation/immeuble), au plus tôt à 20 heures la veille du jour de collecte et au plus tard à 6 heures le jour de la collecte.**

ZONE 1 ▶ MARDI • Fractions organiques et résiduelles — VENDREDI • PMC

Al Hez
Arloncourt
Bourcy
Cobru
Fagnoux
Foy
Hardigny
Horritine
L'Espérance
Luzery
Longvilly
Michamps
Moinet
Montanchamps
Neufmoulin
Noville
Oubourcy
Rachamps
Randoux
Recogne
Vaux-Noville
Wicourt

ZONE 2 ▶ MERCREDI • Fractions organiques et résiduelles — MARDI • PMC

Avenue Albert Ier
Avenue Astrid
Avenue de la Gare
Avenue des Petites Épines
Avenue Léopold III
Avenue Mathieu
Avenue Olivier
Avenue Philippart
Chaussée Romaine
Chemin de Renval
Chemin Hansez
Cité Lallemand
Clos des Buis
Clos Renée Lemaire
Isle-le-Pré
Pl. des Frères des Écoles Chrétiennes
Place de la Gare
Place du Général Patton
Rue Claude de Humyn
Rue Croix-Rouge
Rue d'Assenois
Rue de l'Arbre
Rue de l'Étang
Rue de l'Industrie
Rue de la Briqueterie
Rue de la Drève
Rue de la Fagne d'Hi
Rue de la Fécule
Rue de la Halle
Rue de la Maison Forte
Rue de la Pépinière
Rue de la Petite Bovire
Rue de la Wachenaule
Rue de Marche
Rue de Musy
Rue de Neufchâteau
Rue de Rosières
Rue des Abattoirs
Rue des Arbalétriers
Rue des Aubépines
Rue des Brasseurs
Rue des Cerisiers
Rue des Charmes
Rue des Chasseurs Ardennais
Rue des Écoles
Rue des Genêts
Rue des Herdiers
Rue des Lavandières
Rue des Maies
Rue des Petits Enclos
Rue des Remparts
Rue des Trinitaires
Rue du Docteur Chiwy
Rue du Fortin
Rue du Marché Couvert
Rue du Parc
Rue du Pont d'Assenois
Rue du Porche
Rue du Puits des Pois
Rue Jean Beck
Rue Jean Georges Scholtus
Rue Lamborelle
Rue Merceny
Rue Petits Lutins
Rue Tasiaux
Ruelle de la Laiterie
Ruelle des Trinitaires

ZONE 3 ▶ JEUDI • Fractions organiques et résiduelles — VENDREDI • PMC

Benonchamps
Bizory
Bras
Harzy
Hemroulle
Isle-la-Hesse
Livarchamps
Losange
Lutrebois
Lutremange
Mageret
Marenwez
Marvie
Neffe
Remoifosse
Savy
Senonchamps
Villers-la-Bonne-Eau
Wardin

ZONE 4 ▶ VENDREDI • Fractions organiques et résiduelles — LUNDI • PMC

Avenue de l'Indépendance
Avenue Roi Baudouin
Bois d'Hazy
Chaussée d'Arlon
Chaussée d'Houffalize
Chemin des Roches
Chemin du Douaire
Chemin du Saiwet
Clos du Luthier
Colline du Mardasson
Jardin de Bruges
Mont
Place de la Bastognette
Place en Piconrue
Place Jean-Baptiste Falise
Place Louis Baijot
Place McAuliffe
Place Saint-Pierre
Pont de Pierre
Porte de Trèves
Rue Chanteraine
Rue Croix-Blanche
Rue de Beaumont
Rue de Clervaux
Rue de l'American Légion
Rue de la Californie
Rue de la Chapelle
Rue de la Citadelle
Rue de la Fontaine
Rue de La Roche
Rue de Wiltz
Rue des Champs
Rue des Déportés
Rue des Hêtres
Rue des Jardins
Rue des Quatre-Bras
Rue des Récollets
Rue des Scieries
Rue des Tilleuls
Rue du 1er Artillerie
Rue du Champ de Courses
Rue du Chenêt Vévy
Rue du Doyard
Rue du Petit Moulin
Rue du Sablon
Rue du Tivoli
Rue du Vieux Moulin
Rue du Vivier
Rue Glate
Rue Gueule du Loup
Rue Gustave Delperdange
Rue Joseph Renquin
Rue Leclerc
Rue Lejeune
Rue Maître Nicolas
Rue Pierre Thomas
Rue Porte Haute
Rue Saint Pierre
Rue Sans Souci
Rue Sur-les-Bords-d'Eau
Ruelle des Piche-Cacayes
Ruelle du Patronage
Ruelle du Vivier
Ruelle Gérardy
Thier de Luzery

ZONE 5 ▶ LUNDI • Fractions organiques et résiduelles — MARDI • PMC

Berhain
Bertogne
Bethomont
Champs
Compogne
Fays
Flamierge
Flamisoul
Frenet
Gives
Givroulle
Givry
Grandvivier
Gréay
La Boissine
Longchamps
Mande-Saint-Étienne
Monaville
Nanciry
Rolley
Rouette
Roumont
Salle
Sery
Stocquet
Troismont
Tronle
Trouhéroul
Wigny
Withimont

Vos encombrants ménagers

Les encombrants sont des déchets trop lourds ou trop volumineux pour être déposés dans un sac poubelle.

• DEUX RAMASSAGES À **BERTOGNE** •

Hiver

Inscription entre le lundi 19 et le vendredi 23 février

Été

Inscription entre le lundi 26 et le vendredi 30 août

Attention, la collecte de vos encombrants se fait **uniquement sur inscription par téléphone** auprès d'IDELUX au **063 23 19 87 :**

- du lundi au vendredi, de **8h30 à 12h** et de **13h à 16h30** (durant les périodes réservées à la Commune de Bertogne)
- renseignez vos **coordonnées** et listez vos **encombrants**
- la **date de collecte** vous sera communiquée après votre inscription

• DEUX RAMASSAGES À **BASTOGNE** •

Printemps

Du lundi 25 au vendredi 29 mars

Inscription : entre le lundi 11 et le mercredi 20 mars

Automne

Du lundi 16 au vendredi 20 septembre

Inscription : entre le lundi 2 et le mercredi 11 septembre

Attention, la collecte de vos encombrants se fait **uniquement sur inscription** auprès des services de la Commune de Bastogne :

- **en ligne** sur www.bastogne.be
- par **téléphone** au 061 26 26 00

Vos encombrants ménagers

Les encombrants sont des déchets trop lourds ou trop volumineux pour être déposés dans un sac poubelle.

• VEILLEZ À FAIRE LE TRI ! •

Les encombrants sont collectés de manière sélective, nous vous demandons donc de trier ces déchets :

- **bois** (mobilier, planche...) ;
- **métaux** (porte en fer, ferraille...) ;
- les **déchets non recyclables** (seau, valise...).



Ne sont pas acceptés :

- les vitres/thermopanes ;
- la frigolite ;
- les pneus ;
- les batteries ;
- les déchets dangereux (pots de peinture) ;
- les sacs poubelle ménagers ;
- les éviers ;
- les cuvettes wc ;
- les carrelages émaillés ;
- les déchets issus d'une activité professionnelle (construction, agricole...) ;
- tous les autres déchets recyclables qui peuvent être déposés dans un recyparc (cf. www.idelux.be).



*Pour rappel, ce service est **réservé aux particuliers**. Les déchets sont à déposer en bord de voirie le **week-end qui précède** la semaine de collecte. Il est à noter également que les encombrants **non triés** ou déposés par des personnes qui ne se sont **pas inscrites** ne seront **pas ramassés**.*

Vos papiers et cartons

La collecte de vos papiers et de vos cartons est désormais **assurée par les services d'IDELUX**.

Placez vos papiers et cartons (**propres, secs, triés, pliés et non ficelés**) dans des sacs en papier ou des caisses en carton et déposez-les en bord de voirie. *Les **films plastiques** de protection des revues doivent être enlevés.*



• DATES DES COLLECTES •

Zone 1
Les mardis **12 mars**, **21 mai**, **24 septembre** et **26 novembre**.

Zone 2
Les mercredis **13 mars**, **22 mai**, **25 septembre** et **27 novembre**.

Zone 3
Les mardis **12 mars**, **21 mai**, **24 septembre** et **26 novembre**.

Zone 4
Les jeudis **14 mars**, **23 mai**, **26 septembre** et **28 novembre**.

Zone 5
Les mercredis **14 février**, **10 avril**, **5 juin, 21 août, 2 octobre** et le mardi **31 décembre**.

• INFOS • **063 23 19 87**
reseau.conseillers.environnement@idelux.be

Vos herbes de tonte de pelouse

De **mai à octobre**, la collecte des herbes de tonte de pelouse est organisée chaque lundi.

Pour bénéficier de ce service, l'usager doit répondre aux **conditions** suivantes :

- être domicilié dans la **commune de Bastogne** ;
- ne pas disposer de voiture ou être à **mobilité réduite** ;
- être **inscrit** auprès de nos services (cf. ci-dessous) ;
- utiliser des **sacs spécifiques**, disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au prix de 12 € le rouleau de 12 sacs (contenance : 60 litres ; vendus également à la pièce).

• INSCRIPTION •
061 24 09 00 - accueil@bastogne.be



Vos encombrants ménagers

• TROIS RECYPARCS À DISPOSITION •

À Bertogne et à Bastogne, trois recyparcs sont à votre disposition pour vous permettre d'évacuer et de recycler vos déchets. L'accès est gratuit pour les ménages.

Bastogne 1
Rue du Fortin
Parc d'Activités Économiques 1
061 21 59 15

Bastogne 2
Cobru, 1 Z
Noville
061 21 91 41

Bertogne - Sainte-Ode
Barrière Hinck
Amberloup
061 68 91 25

• HORAIRES D'OUVERTURE •

VALABLES TOUTE L'ANNÉE

Du mardi au vendredi, de 10h30 à 18h et le samedi, de 9h à 18h *[Fermeture le dimanche et le lundi]*

En 2024, les recyparcs sont fermés les lundi 1er et mardi 2 janvier, jeudi 14 mars, lundi 1er et mardi 30 avril, mercredi 1er, jeudi 9 et lundi 20 mai, jeudi 13 juin, jeudi 15 août, vendredi 27 septembre, jeudi 10 octobre, vendredi 1er , samedi 2 et lundi 11 novembre, vendredi 20, mardi 24, mercredi 25, jeudi 26 et mardi 31 décembre.

• PRÉPAREZ VOTRE VISITE •

Afin de gagner du temps et faciliter la fluidité du trafic à l'intérieur du recyparc, veillez à :

- trier au préalable vos déchets. Selon leur nature, ceux-ci devront être vidés, rincés et pliés ;
- retirer l'huile de moteur de vos appareils (tondeuse, tronçonneuse...) ;
- charger votre voiture en fonction de votre circuit de déchargement sur le parc ;
- bâcher votre remorque pour éviter l'envol des déchets ; venir au plus tard quinze minutes avant la fermeture du parc.

Une question à propos de vos recyparcs et des déchets à y déposer ?

Téléchargez l'application mobile gratuite "Recycle"

Download on the App Store

ANDROID APP ON Google play

JANVIER



Bertogne © Administration Communale de Bertogne

JANVIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 Jour de l'an Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	2 Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales 1	3 2	4 3	5 4	6 Marché de Bastogne	7
8 5 4 1	9 1 2 5 2	10 2 3	11 3 4	12 4 1 3	13	14
15 5	16 1 5	17 2	18 3	19 4	20 Marché de Bastogne	21
22 5 4	23 1 2 5	24 2	25 3	26 4 1 3	27	28
29 5	30 1	31 2	1 3	2 4	3 Marché de Bastogne	4

Congés scolaires

EN LIGNE OU EN MAGASIN
ACHETER LOCAL
C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**
- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !

1 2 3 4 5 COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PMC

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

1 2 3 4 5 RAMASSAGE DES SAPINS

Détail des zones en pages 6 et 7

FÉVRIER



Étang de la gare gelé © Annick BURNOTTE

FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29 – 5	30 – 1	31 – 2	1 – 3	2 – 4	3 – Marché de Bastogne	4
5 – 5 4	6 – 1 2 5	7 – 2	8 – 3	9 – 4 1 3	10	11
12 – 5	13 – 1	14 – 2 5	15 – 3	16 – 4	17 – Marché de Bastogne	18
19 – 5 4	20 – 1 2 5	21 – 2	22 – 3	23 – 4 1 3	24	25
26 – 5	27 – 1	28 – 2	29 – 3	1 – 4	2 – Marché de Bastogne	3

Congés scolaires

Ramassage des encombrants pour Bertogne
> Inscription entre le lundi 19 et le vendredi 23 février <
La date de collecte sera communiquée après inscription.
UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE AU 063 23 19 87

1 2 3 4 5 COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PMC

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7

MARS



Un brin d'espoir © Mélanie RIES

MARS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
26	27	28	29	1	2 Marché de Bastogne	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 Fermeture des recyparcs	15	16 Marché de Bastogne	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30 Marché de Bastogne	31 Pâques

Congés scolaires

Ramassage des encombrants pour Bastogne
du lundi 25 au vendredi 29 mars
> Inscription entre le lundi 11 et le mercredi 20 mars <
En ligne www.bastogne.be
Par téléphone 061 26 26 00

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

COLLECTE DES PMC

COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7



Le rose du printemps © Déborah DEPRÉ

AVRIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 Lundi de Pâques Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	**2** Marché de Bertogne 1 5 ! 2 5	**3** 2	**4** 3	**5** 4 1 3	**6**	**7**
8 5	**9** Marché de Bertogne 1	**10** 2 5	**11** 3	**12** 4	**13** Marché de Bastogne	**14**
15 5 4	**16** Marché de Bertogne 1 2 5	**17** 2	**18** 3	**19** 4 1 3	**20**	**21**
22 5	**23** Marché de Bertogne 1	**24** 2	**25** 3	**26** 4	**27** Marché de Bastogne	**28**
29 5 4	**30** Marché de Bertogne Fermeture des recyparcs 1 2 ! 2 5	**1** Fête du travail Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	**2** 3	**3** 4 1 3	**4**	**5**

Congés scolaires

EN LIGNE OU EN MAGASIN
ACHETER LOCAL
C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**

- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !

1 2 3 4 5 COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PMC

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7

MAI



Nature d'été © Joël LAMBERT

MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29 	30 Marché de Bertogne 	1 Fête du travail Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales 	2	3 	4	5
6 	7 Marché de Bertogne 	8 	9 Ascension Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	10 	11 Marché de Bastogne	12
13 	14 Marché de Bertogne 	15 	16 	17 	18	19 Pentecôte
20 Lundi de Pentecôte Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	21 Marché de Bertogne 	22 	23 	24 	25 Marché de Bastogne	26
27 	28 Marché de Bertogne 	29 	30 	31 	1	2

Congés scolaires

EN LIGNE OU EN MAGASIN

ACHETER LOCAL
C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**

- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !


COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS


COLLECTE DES PMC


COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7

JUIN



La nature © Syndicat d'Initiative de Bertogne

JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27 5 4	28 Marché de Bertogne 1 2 5	29 2	30 3	31 4 1 3	1	2
3 5	4 Marché de Bertogne 1	5 2 5	6 3	7 4	8 Marché de Bastogne	9
10 5 4	11 Marché de Bertogne 1 2 5	12 2	13 Fermeture des recyparcs 3	14 4 1 3	15	16
17 5	18 Marché de Bertogne 1	19 2	20 3	21 4	22 Marché de Bastogne	23
24 5 4	25 Marché de Bertogne 1 2 5	26 2	27 3	28 4 1 3	29	30

EN LIGNE OU EN MAGASIN
ACHETER LOCAL
C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**

- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !

1 2 3 4 5 COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PMC

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7

JUILLET



Route de Flamierge, à Flamisoul © Aurore THOMAS

JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 5	2 Marché de Bertogne 1	3 2	4 3	5 4	6 Marché de Bastogne	7
8 5 4	9 Marché de Bertogne 1 2 5	10 2	11 3	12 4 1 3	13	14
15 5	16 Marché de Bertogne 1	17 2	18 3	19 4	20 Marché de Bastogne	21 Fête nationale
22 5 4	23 Marché de Bertogne 1 2 5	24 2	25 3	26 4 1 3	27	28
29 5	30 Marché de Bertogne 1	31 2	1 3	2 4	3 Marché de Bastogne	4

Congés scolaires

EN LIGNE OU EN MAGASIN
ACHETER LOCAL
C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**

- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !

1 2 3 4 5 COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PMC

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7


AOÛT
Mande-Saint-Étienne © Bernard VANDERPLANCKE

AOÛT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29	30 Marché de Bertogne	31	1	2	3 Marché de Bastogne	4
5	6 Marché de Bertogne	7	8	9	10	11
12	13 Marché de Bertogne	14	15 Assomption Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	16	17 Marché de Bastogne	18
19	20 Marché de Bertogne	21	22	23	24	25
26	27 Marché de Bertogne	28	29	30	31 Marché de Bastogne	1

Congés scolaires

Ramassage des encombrants pour Bertogne
> Inscription entre le lundi 26 et le vendredi 30 août <
La date de collecte sera communiquée après inscription.
UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE AU 063 23 19 87

1 2 3 4 5 COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PMC

1 2 3 4 5 COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

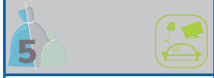
Détail des zones en pages 6 et 7

SEPTEMBRE



La vache © Lindsay TOUL

SEPTEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
26 	27 Marché de Bertogne 	28 	29 	30 	31 Marché de Bastogne	1
2 	3 Marché de Bertogne 	4 	5 	6 	7	8
9 	10 Marché de Bertogne 	11 	12 	13 	14 Marché de Bastogne	15
16 	17 Marché de Bertogne 	18 	19 	20 	21	22
23 	24 Marché de Bertogne 	25 	26 	27 Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	28 Marché de Bastogne	29
30 	1 Marché de Bertogne 	2 	3 	4 	5	6



Ramassage des encombrants pour Bastogne

du lundi 16 au vendredi 20 septembre

> Inscription entre le lundi 2 et le mercredi 11 septembre <

En ligne www.bastogne.be

Par téléphone 061 26 26 00



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



COLLECTE DES PMC



COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7

OCTOBRE



Le Bois de la Paix aux couleurs de l'automne © Gilles WEILER

OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30 	1 Marché de Bertogne 	2 	3 	4 	5	6
7 	8 Marché de Bertogne 	9 	10 Fermeture des recyparcs 	11 	12 Marché de Bastogne	13
14 	15 Marché de Bertogne 	16 	17 	18 	19	20
21 	22 Marché de Bertogne 	23 	24 	25 	26 Marché de Bastogne	27
28 	29 Marché de Bertogne 	30 	31 	1 Toussaint Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	2	3

EN LIGNE OU EN MAGASIN

ACHETER LOCAL C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**

- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !


COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS


COLLECTE DES PMC


COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7

NOVEMBRE



Arbre bien vivant © Mathieu PAQUAY

NOVEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28 	29 	30 	31 	1 Toussaint Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	2 Fermeture des recyparcs	3
4 	5 	6 	7 	8 	9 Marché de Bastogne	10
11 Armistice Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	12 	13 	14 	15 Fermeture de l'administration communale de Bertogne 	16	17
18 	19 	20 	21 	22 	23 Marché de Bastogne	24
25 	26 	27 	28 	29 	30	1

EN LIGNE OU EN MAGASIN

ACHETER LOCAL C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**

- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !


COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS


COLLECTE DES PMC


COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7



DÉCEMBRE

Couleur hivernale au bord du RAVel - © Stéphanie SANTMARD

DÉCEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
25 	26 	27 	28 	29 	30	1
2 	3 	4 	5 	6 	7 Marché de Bastogne	8
9 	10 	11 	12 	13 	14	15
16 	17 	18 	19 	20 Fermeture des recyparcs 	21 Marché de Bastogne	22
23 	24 Réveillon de Noël Fermeture des recyparcs 	25 Noël Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	26 Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales 	27 	28	29
30 	31 Réveillon du Nouvel An Fermeture des recyparcs 	1 Jour de l'an Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales	2 Fermeture des recyparcs et de vos administrations communales 	3 	4	5

Congés scolaires

EN LIGNE OU EN MAGASIN
ACHETER LOCAL
C'EST IDÉAL !

En **consommant dans les commerces locaux :**

- vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité au quotidien ;
- vous soutenez les commerçants, l'emploi et l'économie de votre région.

Pensez-y lors de votre prochain achat !


COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS


COLLECTE DES PMC


COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS

Détail des zones en pages 6 et 7

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UNE NOTIFICATION LORSQUE VOUS DEVEZ SORTIR VOS SACS POUBELLE, VOS CARTONS... ?

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION "BASTOGNE EN POCHE"

Download on the App Store

ANDROID APP ON Google play

• VOS CONTACTS •

Administration communale de Bertogne
061 21 02 70
info@bertogne.be
Le service Environnement
061 21 02 78 - environnement@bertogne.be

Administration communale de Bastogne
Hôtel de Ville : 061 24 09 00
CTAC : 061 26 26 00
info@bastogne.be
Le service Environnement
061 26 26 74 - environnement@bastogne.be

La Cellule des agents constatateurs
061 26 26 73 - agentsconstatateurs@bastogne.be

IDELUX
Conseiller en environnement (L. VANDE VELDE)
084 45 00 36 - lesley.vandevelde@idelux.be

Ramassage des PMC et des papiers/cartons
063 23 19 87
collectes@idelux.be
reseau.conseillers.environnement@idelux.be